



Bures-sur-Yvette

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

VIDE-GARAGE

à Bures-sur-Yvette le 13 mai 2018



Dossier à **déposer à l'accueil de la mairie** avant le 4 mai 2018 avec :

- formulaire ci-dessous daté et signé.
- Photocopie de la carte nationale d'identité.
- Photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF ou Télécom).



Renseignements au 06 62 64 10 94 ou à se@bsy.fr

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE PRIS EN COMPTE

> RÈGLEMENT DU VIDE-GARAGE

Le vide-garage est organisé par la ville de Bures-sur-Yvette dans le cadre des ateliers Soyons Éco'logiques et réservé aux Buressois. Le fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

De par ce règlement les exposants :

- > s'engagent à fournir une photocopie d'une pièce d'identité,
- > seront inscrits sur un registre envoyé à la Préfecture d'Évry,
- > sont seuls responsables devant les autorités de la provenance des objets vendus,
- > sont présents de 10h à 17h à leur domicile pour vendre ce qu'ils souhaitent vendre.
- > toute vente alimentaire est interdite, sauf dérogation spéciale,
- > la vente d'armes à feu, de fourrure ou d'ivoire n'est pas autorisée,
- > tout objet mis en vente doit être correct et son prix affiché lisiblement,
- > l'organisateur se réserve le droit d'annuler cette manifestation au dernier moment,
- > l'organisateur se décharge de la responsabilité de tout vol ou dégradation qui pourrait subvenir au domicile des vendeurs,
- > les objets invendus ne doivent pas être mis sur la voie publique à la fin de la journée.



FORMULAIRE À RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 4 MAI 2017.

Je soussigné (Nom, prénom)

adresse

e-mail@.....

n° de la carte d'identité

n° de téléphone

souhaite participer au titre de vendeur occasionnel au vide-garage du 13 mai 2018.

Les objets destinés à la vente sont ma propriété, usagés et n'ont pas été achetés en vue de la revente.

Je m'engage à respecter le règlement de cette manifestation.

Fait à Bures-sur-Yvette, le

Signature (obligatoire)